[illegible] Des hommes avaient à subir le chef de l'Etat.

M. Poincaré, président de la Société, a souhaité la bienvenue au Président de la République, en célébrant du commerce et aux nombreux hôtes qui ont voulu, par leur présence, rehausser l'éclat de cette fête purement mutualiste. Il montre tout ce que peut l'esprit de solidarité bien compris, et traite sur les résultats obtenus par la Société de prévoyance mutuelle qui, malgré de lourdes charges, est parvenue à épargner plus d'un million en vingt-trois années d'existence et à organiser pour des hommes du métier des pensions viagères, il tient le [illegible] qui engage la pensée des fondateurs et dit ce qu'ils ont pu obtenir par la volonté et la persistance dans l'effort et la patience du temps.

M. Roujean termine en louant les législateurs et le gouvernement de la protection qu'ils accordent à la mutualité, protection due aux institutions républicaines, auxquelles tout acquis l'attachement des mutualistes.

M. Henri Brisson s'est fait applaudir, en faisant à son tour l'éloge des principes fécondés de la mutualité et en montrant ce que la République avait fait pour leur application.

Le ministre du commerce a remercié le président de la République d'avoir bien voulu, par sa présence à cette fête, manifester une fois de plus la sympathie qu'il éprouve à la fois pour le commerce et pour ceux qui, par leurs efforts, ont [illegible] pour la première fois, du ministère du commerce de notre expansion commerciale et de la prospérité de notre pays.

Le ministre rappelle toutes les institutions créées par la Société de protection mutuelle des voyageurs de commerce et insiste, aux applaudissements de l'assemblée, sur la fondation, à partir de fin janvier 1901, d'une caisse de retraites. Il fait allusion, en terminant, à diverses questions sur lesquelles portent en ce moment les discussions particulières des [illegible] du commerce et de l'industrie et le sénat, en même temps de son dévouement personnel à leurs intérêts, de toute la sollicitude du gouvernement et des Chambres.

M. Trouillot déclare que sur le désir de son collègue, le ministre de l'instruction publique, les distinctions honorifiques accordées à des membres de la Société seront comprises dans les nombreuses promotions de janvier. Des médailles de la mutualité seront accordées à M. Coquet (médaille d'argent), et MM. Lahaussois, Barbier et Ferrand, médaillés de bronze, et des médailles du Mérite social à MM. Bouchet, Gaillard, Gaillard, médaillés d'argent, et à MM. Poitier, Fanchois, Rabardeau et Lacaze, médaillés de bronze.

Après le rapport du trésorier, qui fait applaudir le nom de M. Chambaud, bienfaiteur de la Société pour une somme de 77,000 fr., M. Pierre Calmet, secrétaire général, fait un exposé de la situation morale de la société; il traite sur la spécialisation professionnelle de ce groupement corporatif d'où viennent grande partie ses succès. Il passe en revue les divers services de l'œuvre et constate que, malgré le payement de plus de 3 millions d'indemnité, le crédit social possède aujourd'hui 1,100,000 francs de capital.

Ce premier million qui est fait aujourd'hui en même temps que l'organisation du service des retraites dont le fonctionnement est assuré par l'exemple de la prévoyance et juste et si équitable de la répartition et de la capitalisation conjugales. M. Cachet termine en commentant heureusement les trois termes : *Solidarité, Labor, Adorator*, qui résument le devoir de la Société de protection mutuelle dont la prospérité s'accroît sans cesse.

La séance a été levée par le chœur de *Chant des Mutualistes* dû aux compatriotes Eugène Roche et Oscar Poitit.

Enfin M. Loubet se lève pour dire le joie que lui ont procuré les acclamations avec lesquelles on l'a salué et le bonheur qu'il a ressenti en constatant le succès de la société mutuelle.

Il félicite les voyageurs de commerce de n'être ainsi solidaires dans un but de charité et de prévoyance, il les encourage à représenter la gloire de la mutualité.

Le Président de la République, très ému, a quitté l'amphithéâtre à 3 h. 1/2.

Près de 3,000 personnes assistaient à cette fête.

La fête d'aujourd'hui se terminera, ce soir, par un grand banquet qui réunira, au Palais d'Orsay, les membres de la société. L'assemblée générale statutaire se tiendra mercredi soir, 20 décembre, dans la salle de l'Hôtel des Chambres syndicales, rue Lancry.

Mort de Jules Allix

Paris, 27 décembre. — On annonce la mort, survenue cet été, et qui a passé jusqu'ici inaperçue, de Jules Allix, un vieillard de 86 ans, qui prit part à la Révolution de 1848, et à la Commune.

Depuis longtemps, Jules Allix, que l'on vit présider il y a une dizaine d'années, les premières réunions anarchistes, s'était retiré, et ne fréquentait plus les « compagnons ».

Il avait eu son heure de célébrité, lorsque, en 1850, il inaugurait un appareil, appelé « boussole pasilalique sympathique » pour la communication universelle et instantanée à quelque distance que ce soit ».

Il s'agissait d'un télégraphe sans fil, dont l'appareil consistait en une roue de bois, moitié sur son axe, et supportant vingt-cinq aiguilles, représentant les lettres de l'alphabet, sujets contenant chacune un escargot vivant.

Au poste récepteur était un appareil identique, pourvu d'escargots rendus sympathiques.

On les avait choisis au moment de l'année où les Romains, allant l'un vers l'autre, se monnaient un mutuel et tendre attachement. Par l'éloignement, ce sentiment ne faisait que s'affermir... De sorte qu'en déplaçant l'escargot A de l'appareil expéditeur, la télépathie laissait mouvoir l'escargot A de l'appareil récepteur.

Telle était, du moins, la théorie de Jules Allix.

L'inventeur était pouvoir se livrer, pour la plus grande joie de l'humanité, à des expériences concluantes, quand il s'avisa de [illegible] depuis l'Empire. Il fut enfermé comme fou, et ne fut relâché qu'au lendemain du 4 Septembre.

Tous les Communeux, les Parisiens le nommèrent maire du 9e arrondissement.

La grève des boulangers

Paris, 27 décembre. — A neuf heures trente ce matin, les boulangeries de la banlieue parisienne étaient en ouvrant, sauf rue Croix-Rue-Petite-Champ, où il manquait un mitron.

La préfecture de police a résolu de prendre des mesures pour éviter les mouvements qui n'offrent, sous prétexte de grève, d'apparence le trouble dans Paris. Hier soir, à la suite du meeting de la Bourse du travail, quelques groupes d'individus avaient porté atteinte aux [illegible] et invités à passer à leur [illegible] d'ouvrage.

Il faut que [illegible] ne [illegible] à cette lutte. La plupart des [illegible] ne sont pas des ouvriers. Ce sont des sans travail ou [illegible] en [illegible] qui leur [illegible] [illegible] [illegible]